

5/6/2013

Au centre-ville, la guerre du bruit

Entre fêtards attroupés et riverains fâchés, la mairie s'emploie à jouer les médiateurs. Une tâche difficile.

Ils sont deux. En civil, méconnaissables. Ils déambulent les jeudis, vendredis et samedis soir. Depuis 2001, les membres de la brigade de contrôle nocturne de la ville surveillent les bars, leurs licences et leurs terrasses, mais surtout leurs décibels. Quelque 1 400 établissements sont concernés à Nantes, dont une trentaine autorisés à fermer à 4 heures du matin. Pour six mois renouvelables, sur dérogation. « Rien n'est acquis, résume Fabienne, responsable de la brigade. Les cafetiers doivent gérer leur clientèle ! » Voilà pour la règle.

Ce vendredi soir, Gérard et Philippe sont de service. 23 h 30 dans le Bouffay. Le DJ du Bar du coin s'emballé : prière de fermer la porte. « En général, on tâche de parler au patron à l'écart des clients, pour ne pas envenimer des situations parfois tendues », raconte Philippe. Il y a quelques semaines, il s'est retrouvé au centre d'une rixe. Le patron l'a gazé. Les risques du métier, paraît-il... Un peu plus loin, le Kit-Kat bar l'a fermée, sa porte. Mais le son la traverse. « 90 décibels, facilement », chiffre Gérard. Pas plus de 70 décibels sont autorisés. Il s'agit donc de baisser le son. « On n'est pas là pour sanctionner », rappelle Fabienne, qui accompagne le duo ce soir-là. C'est pourtant parfois inévitable. Les punitions vont de la mise en garde par courrier à une restriction d'horaires parfois fatale. « Il faut des précédents sur un an pour qu'on aille jusque-là, rassure Gérard. C'est très rare. »

0 h 30. Son portable sonne. Un riverain du Colisée, rue Scribe, se plaint



TRÉPIDANT
Le quartier animé du Bouffay.

de nuisances. En voiture ! Sur place, la boîte de nuit est vide. Prière, quand même, de baisser les basses... En une soirée, la brigade reçoit jusqu'à dix coups de fil de ce genre. « Plus que l'an dernier », estiment les agents. Philippe dégage son Dictaphone, son aide-mémoire pour rédiger les rapports. « Rien à signaler au Colisée », enregistre-t-il. « Les riverains n'ont pas toujours raison », relève en souriant Fabienne. Parfois, les agents leur proposent une approche auditive à domicile, voire la pose de chaînes sonométriques pour vérifier que le volume du son qui les assaille est effectivement trop élevé. Il ne l'est pas systématiquement.

Des contentieux toujours plus nombreux

En ville, la brigade est connue. Devant le Charly's bar, rue Santeuil, le son baisse comme naturellement sur son passage. La diplomatie silencieuse... L'un des établissements de la rue demande une autorisation de fermeture à 4 heures. La mairie bloque : pas le moment d'en rajouter. Car l'association Les rues de Graslin veille au grain : « Même la rue Jean-Jacques-Rousseau va devenir pié-

tonne, s'inquiète Nicole Laigle, sa secrétaire. On ne veut pas ressembler au Bouffay. La ville ne doit pas céder trop de terrain aux cafetiers ! » « On ne peut pas demander ici le même niveau sonore qu'à la campagne, rétorque l'élu (PS) Gilles Nicolas. Tout est une question d'équilibre. »

Pas si simple. Le tribunal administratif aurait à juger des contentieux toujours plus nombreux. « Les enjeux financiers sont importants pour les bars, mais aussi pour les riverains qui prétendent ne plus pouvoir vendre leur bien », observe Fabienne. Les sanctions de la ville, elles, se feraient plus rares. « La médiation est bonne », déduit Gilles Nicolas. 1 h 40. La voiture banalisée se rend au Hangar à bananes, puis au Lieu unique, au Remorqueur. Elle suit l'itinéraire des fêtards. 3 heures. Retour au Bouffay. Un artiste gratte quelques accords de guitare au pied d'un immeuble. Des jeunes filles avinées jouent les choristes. « Ce n'est pas de notre ressort », déplore Philippe. Billy Joel hurle au loin : un groupe se promène avec un Ghetto Blaster (énorme radio-cassettes). Fabienne souffle : « On comprend que les gens en aient marre... » ● A. G.